



Le Proviseur  
Aux professeurs principaux du lycée,  
Aux lycéens et leurs familles

Réf. : 2324DIR45 corrigé

Le Caire, le 24 mars 2024

### Reconnaissance du baccalauréat français – Note du SCAC

Pour l'admission dans les universités publiques égyptiennes

Vous trouverez sur le site internet du LFC la note du Conseiller de coopération et d'action culturelle concernant **les combinaisons de spécialités permettant l'accès aux différentes filières universitaires en Egypte** sollicitées par les bacheliers du baccalauréat français et appliquées strictement à ce jour par le Conseil Suprême des universités en Egypte.

- Note du COCAC [à consulter ici](#)

De manière générale et afin de vous aider dans les choix d'orientation, nous vous invitons à consulter la rubrique collège/lycée du site internet du LFC dans laquelle sont notamment présentés :

- Les enseignements au lycée (présentation des spécialités, des options, du BFI, des SELO, etc.) : [à consulter en cliquant ici](#).
- Une rubrique orientation (présentation de Parcoursup, présentation « Comment choisir ses spécialités suivies en 1<sup>ère</sup> » etc.) : [à consulter en cliquant ici](#).

Pour toute question concernant l'orientation, Madame Marie PLASSE, CPE Lycée et PRIO (Personnel Ressource en Information et Orientation), est à votre écoute via la messagerie interne Skolengo ou par email ([marie.plasse@lfcaire.net](mailto:marie.plasse@lfcaire.net)).

Frédéric BROMONT



Proviseur du Lycée Français du Caire